CC du Sud Corrézien (sud co) (Siren : 241927383)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Beaulieu-sur-Dordogne
Arrondissement	Brive-la-Gaillarde
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/12/2002
Date d'effet	20/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bernard REYNAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	rue Emile Monbrial
Numéro et libellé dans la voie	bâtiment Sévigné
Distribution spéciale	2ème étage
Code postal - Ville	19120 Beaulieu-sur-Dordogne
Téléphone	05 55 91 10 01
Fax	05 55 91 10 09
Courriel	accueil@sudco.org
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 228

Densité moyenne	34,60

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Astaillac (211901202)	231
19	Beaulieu-sur-Dordogne (211901905)	1 220
19	Bilhac (211902606)	206
19	Brivezac (211903208)	181
19	Chenailler-Mascheix (211905401)	193
19	La Chapelle-aux-Saints (211904404)	253
19	Liourdres (211911607)	258
19	Nonards (211915202)	488
19	Puy-d'Arnac (211916903)	284
19	Queyssac-les-Vignes (211917000)	224
19	Sioniac (211926001)	252
19	Tudeils (211927108)	267
19	Végennes (211928007)	171

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz *électrification rurale. Sont intérêt communautaire: l'extension, l'enfouissement, le renforcement du réseau et son entertien, la construction des ouvrages et des équipements nécessaires à l'exploitation du réseau et au fonctionnement du service. - entretien de l'éclairage public - en matière d'électrification rurale et d'entretien de l'éclairage public, les équipements nécessaires à l'exploitation des réseaux et au fonctionnement des services sont intérêt communautaire*
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *Alimentation en eau potable l'exploitation des réseaux et le fonctionnement des services est d'intérêt communautaire la construction et la gestion d'une nouvelle unité de production d'eau potable à partir de la rivière Dordogne*
- Assainissement collectif *extension, renforcement du réseau dans la limite des règles fixées par le SIERB (principe de substitution) et l'entretien, la construction des ouvrages et des équipements nécessaires à l'exploitation du réseau et au fonctionnement du service sont reconnus d'intérêt communautaire*
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *transport, tri, valorisation de ces déchets*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *la déchetterie située à Courmas sur la commune de Beaulieu,et la réhabilitation des décharges de Courmas et de La Chapelle Aux Saints sont d'intérêt communautaire*

- Autres actions environnementales

- restauration, entretien, aménagement et mise en valeur des cours d'eau d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire les cours d'eau suivant:la Dordogne et ses principaux affluents : La Ménoire et ses affluents : (le Cérou, le Ruisseau de Lestrade), La Sourdoire et ses affluents : (l'Escadrouillère, Le Maumont, Le Pouchou, le ruisseau de la Garenne), le ruisseau de Coucoulogne, le ruisseau de Tartarel, le ruisseau de Ganissal, Le ruisseau le Palsou, le ruisseau de Foulissard, le ruisseau du Soudrot, le ruisseau de Lafage ainsi que les cours d'eau contenu dans la déclaration d'intérêt général (DIG). l'activité de l'association des pêcheurs bellocois est d'intérêt communautaire

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- soutien aux actions en faveur des personnes âgées : mise en oeuvre de toutes politiques et actions d'intérêt communautaire visant à favoriser le maintien des personnes âgées à domicile. - instance de coordination gérontologique (ICG) et le service de soins infirmiers à domicile des personnes âgées (SSIADPA) sont d'intérêt communautaire - étude et réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire ou tout autre opération de même nature qui s'y substituerait - garantie d'emprunt à l'EHPAD de Beaulieur-sur-Dordogne

- Action sociale

- soutien d'actions en faveur de la jeunesse et de l'enfance : mise en oeuvre de toutes politiques et actions d'intérêt communautaire en faveur de la jeunesse et de l'enfance.Sont intérêt communautaire les actions suivantes : transport à la piscine des scolaires, transport à l'athlétisme des scolaires, transport au canoë des scolaires, transport au gymnase des scolaires, transport au JMF des scolaires et participation au projet "enfance et jeunesse" de SIDBBM - aide aux associations d'intérêt communautaire intervenant dans le domaine social.Sont d'intérêt communautaire les associations suvantes : amicales des sapeurs pompiers, amicale des rêveurs,club rencontre (Beaulieu), Tête blanche idée verte (centre de long séjour), association famille rurale, coopératives scolaires des communes membres, foyer culturel du collège, foyer socio éducatif du collège, les restaurants du coeur et Lou Truffadour.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

sont reconnus d'intérêt communautaire, toutes les études, tous les aménagements, l'entretien et la gestion des futurs parcs d'activités économiques ou présentant un intérêt commun avec une autre intercommunalité Dans les périmètres, des futurs parcs d'activités , la communauté de communes est compétente pour élaborer et mettre en oeuvre tous outils,procédures et services propres à contribuer au développement et au maintien de l'activité économique dont notamment: politique d'accueil et de recherches d'entreprises, d'aides et d'immobilier et à réaliser les travaux d'investissements. - La démarche collective terrItorialisée en faveur des activités commerciales, de l'artisanat et des services ainsi tout autre opération de même nature qui s'y substituerait est reconnue d'intérêt communautaire.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- Sont reconnus d'intérêt communautaire, les actions de développement économique qui visent à favoriser par des opérations relais, l'implantation d'activités dans le domaine agricole, de l'artisanat, du commerce et de l'industrie sur les zones communautaires et dans le rspect ds dispositions légales relatives aux aides des collectivités aux entreprises privées. - La zones de Chauffours (Nonards) est d'intérêt communautaire. -Les aides aux animations économiques : le comice agricole cantonal et la fête de la fraise sont reconnus d'intérêt communautaire. Aide aux associations d'intérêt communautaire intervenant dans le domaine économique, sont d'intérêt communautaire l'association des artisans et des commerçants du Sud Corrèzien

Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

- soutien des activités sportives et culturelles pratiquées dans le cadre scolaire ,le subventionnement des associations relevant de ce domaine. les actions suivantes sont d'intérêt communautaire: - participation au programme de valorisation du patrimoine de SIDBBM - la réalisation d'un stade d'eaux vives - le réalisation d'un centre de découverte les associations reconnues d'intérêt communautaires sont: - école de musique accord Beaulieu Vayrac - E.R.I.C (école de rugby interclub) - entente sportive nonardaise - USB (union sportive Bellocoise) basket et rugby

- Activités culturelles ou socioculturelles

- soutien des activités culturelles dans le cadre scolaire . - aide aux associations relevant de ce domaine - l'étude de faisabilité, la création et la réalisation d'un centre de découverte et de recherche ainsi que la création d'un musée ou d'un pôle de néandertal (centre d'interprétation dédié à Néandertal à La Chapelle Aux Saints) ou tout autre opération de même nature qui s'y substituerait

- Activités sportives

- en matière de politique sportive : les activités sportives dans le cadre scolaire - aide aux associations relevant de ce domaine

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Elaboration, suivi, approbation et révision du SCOT (compétence transférée au syndicat mixte d'études du bassin de brive)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- création et réalisation de ZAC, de lotissements:sont intérêt communautaire les futurs ZAC, les futurs lotissements destinés à la réalisation d'opérations d'intérêt communautaire tels que prévus dans les compétences relatives au dévellopment économique.

- Constitution de réserves foncières

- création et réalisation de zone d' aménagement différé (ZAD) : sont d'intérêt communautaire les futures ZAD destinés à la réalisation d'opérations d'intérêt communautaire tels que prévus dans les compétences relatives au développement économique.

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- approbation de la Charte et mise en en oeuvre du contrat de Pays de la Vallée de la Dordogne ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait

- Etudes et programmation

- Elaboration, suivi et mise à disposition des communes membres d'une cartographie informatisée des réseaux et des données cadastrales.Sont intérêt communautaire la numérisation du cadastre et la réalisation d'un sytème d'information géographique (SIG). - Etude de faisabilité, la création et la réalisation d'un centre de découverte et de recherche sont d'intérêt communautaire.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Création, aménagement et entretien de la voirie . Est reconnue d'intérêt communautaire la voirie communale , à l'exception des rues et des places publiques des villages dans la partie urbanisée des bourgs. Les fossés, l'élagage, le déneigement, la signalisation et le nettoyage de la voirie ne sont pas reconnus d'intérêt communautaire à l'exception de débroussaillage.

Développement touristique

- Tourisme

La communauté de communes est compétente pour : - prélever la taxe de séjour et subventionner l'office de tourisme intercommunal du canton de Beaulieu, - créer, aménager, gérer et assurer le fonctionnement d'équipements ou de locaux à vocation touristique, - promouvoir, accueillir, informer les touristes, - pour mener toute action d'animation touristique : sont d'intérêt communautaire les associations suivantes :l'office du tourisme intercommunal du canton de Beaulieu Vu le principe de représentation substituion, la communauté de communes exerce sa compétence au sein du syndicat intercommunal d'équipement de la région de Beaulieu (SIERB) pour les équipements suivants : sont d'intérêts communautaires les équipements suivants : - la piscine et l'ensemble du pôle de loisirs nautiques et le village de vacances "La Riviera Limousine" - la CASAP (la Chapelle aux Saints Archéologie Patrimoine)

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *- Elaboration et mise en oeuvre d'un programme local à l'Habitat (PLH). - Etude et réalisation de logements en accession à la propriété*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *- opération programmée d'amélioration à l'habitat (OPAH) ainsi que tout autre opération de même nature qui s'y substituerait.*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays *- approbation et mise en oeuvre de la charte du Pays Vallée de la Dordogne*
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) *Par arrêté du 24 janvier 2012, la CDC du sud Corrézien est compétente, en matière d'aménagement numérique pour: l'établissement d'infrastructures de télécommunications électroniques, leur exploitation, l'établissement d'un réseau de communications électroniques, son exploitation ainsi que toutes opérations qui y sont liées; la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de l'insuffisance de l'initiative privée.*
- Autres *dans le cadre de l'élaboration, du suivi et de la mise à disposition des communes membres d'une cartographie informatisée des réseaux et des données cadastrales, sont d'intérêt communautaire la numérisation du cadastre et la réalisation d'un système d'information géographique (SIG)*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	Syndicat Intercommunal d'Equipement de la région de BEAULIEU (241901909)	SM fermé	5 657
19	Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne (241900125)	SM fermé	25 590
19	Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) (251900106)	SM fermé	217 591
19	Syndicat Mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive (251903100)	SM fermé	155 379
19	Syndicat Mixte d'Etudes du Bassin de Brive (251900197)	SM fermé	122 313
19	Syndicat mixte BBM EAU (200019222)	SM fermé	12 606

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)